

Informations clés pour l'investisseur CREDIT SUISSE



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse (Lux) Dynamic Bond Fund, un compartiment de CS Investment Funds 1

Catégorie d'actions
ISIN
Société de gestion

DBP USD
LU1303401217
Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

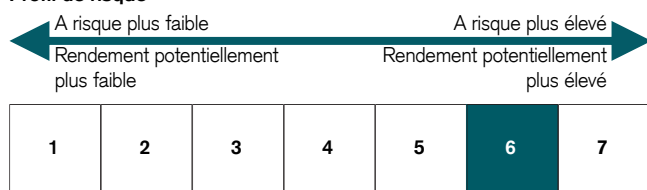
Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit dans des titres à revenu fixe (y compris des obligations à taux fixe, des obligations à coupon zéro, des obligations subordonnées et des obligations perpétuelles), des obligations sécurisées, des notes ainsi que des titres à taux fixe ou variable similaires (y compris les obligations et titres à taux variable émis sur une base d'escompte), assortis au minimum d'une notation CCC- (Standard & Poor's) ou Caa3 (Moody's) d'émetteurs privés, semi-privés et publics dans le monde entier. Ce fonds a pour objectif de surperformer le rendement de l'indice de référence LIBOR USD à 3 mois. Le fonds est géré activement. L'indice de référence sert de point de référence pour déterminer l'objectif de performance à long terme que le fonds entend atteindre quelles que soient les conditions de marché. Il est donc attendu que la performance du fonds soit différente, dans

une large mesure, de celle de l'indice de référence. Dans certaines conditions de marché, il est toutefois possible que la performance du fonds soit plus proche de celle de l'indice de référence ou, au contraire, sensiblement différente. Le fonds peut utiliser des produits dérivés afin d'atteindre les objectifs susmentionnés, y compris des stratégies à revenu fixe à rendement accru. L'investisseur peut acheter ou vendre d'actions du fonds chaque jour, tel que défini dans le prospectus. Cette classe d'actions ne verse pas de distributions. Le Fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque encourus au titre des transactions portant sur les titres du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements attendues dans ce fonds. Le calcul se base sur les données de performance des cinq dernières années ou celles simulées dans le cas d'historique manquant et dans la limite de risque du fonds. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

L'objectif du fonds est d'atteindre son rendement tout en respectant un budget de risque défini. Le niveau de l'indicateur de risque et de rémunération reflète le risque défini pour le fonds. Les placements en obligations sont affectés par les variations des taux d'intérêt, la taille du segment de marché, l'allocation aux différentes monnaies, la branche et la qualité de crédit des obligations. Le fonds détient principalement des investissements offrant une qualité de crédit généralement bonne. Cependant, le fonds peut être exposé au risque de change. Le recours à un effet de levier par le fonds peut amplifier ses réactions aux mouvements des marchés. Les positions courtes peuvent exposer le Fonds à un risque de marché plus important. La gestion particulièrement active du fonds peut mener à de

fréquents changements de son profil de risque. L'application du Swing Pricing aux fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Une partie des investissements du Fonds peut comporter un risque de crédit important.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures. En outre, la vente à découvert de titres peut exposer le Fonds à un risque de liquidité particulier.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Sans objet
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	Sans objet
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0.12%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% du rendement excédentaire que la VNI réalise par rapport à la valeur la plus élevée entre le high watermark et la valeur indicelle du taux butoir

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 1 – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 octobre 2020. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Lorsque la valeur nette d'inventaire du fonds (Net Asset Value, NAV) dépasse une valeur prédéfinie et que les conditions supplémentaires stipulées dans le prospectus sont remplies, la société de gestion a droit à une **commission de performance**. Une commission de performance, calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire non ajustée, peut être facturée et payée, même si, à la fin de période de référence,

la VNI non ajustée de la classe d'actions/de parts concernée est inférieure à la VNI mesurée au début de la période de référence. Il peut aussi y avoir des circonstances dans lesquelles une commission de performance sera facturée aux investisseurs qui sortent du fonds pendant la période de référence quand bien même la VNI non ajustée au moment du rachat des actions/parts est inférieure à la VNI non ajustée calculée le jour de la souscription. De plus amples informations sur les frais et les commissions figurent au chapitre 9 du prospectus du fonds disponible sur www.credit-suisse.com.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

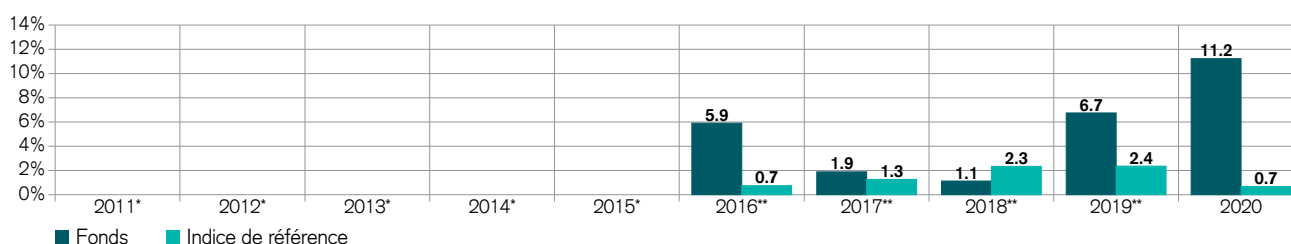
Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.



* Aucune donnée relative à la catégorie d'actions n'est disponible pour cette période de référence. La catégorie d'actions a été lancée le 12 octobre 2015.

** Durant cette période de référence, le Fonds présentait d'autres caractéristiques et la performance a été réalisée dans des conditions qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Repositionnement au 9 décembre 2019 (ancien nom du fonds: CS (Lux) Absolute Return Bond Fund).

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 1, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 1. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur www.credit-suisse.com ou directement en cliquant sur le lien suivant: <https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf>. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Credit Suisse Fund Management S.A. est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2021.